



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

96815/13057

Bruxelles, le 16 novembre 2015

Monsieur Martin SCHULZ
Président du Parlement européen
aux bons soins de Mme RATTI
Secrétaire générale adjointe
Plateau du Kirchberg
L 2929 LUXEMBOURG

PE - COURRIER EP - ENTRÉE
02. 12. 2015
N° 12870

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil, en application de l'article 294 paragraphe 4 du TFUE, a adopté aujourd'hui le règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux nouveaux aliments, modifiant le règlement (UE) n° 1169/2011 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant le règlement (CE) n° 258/97 du Parlement européen et du Conseil et le règlement (CE) n° 1852/2001 de la Commission (2013/0435 COD) en approuvant la position en première lecture du Parlement européen.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

Pour le Secrétaire général

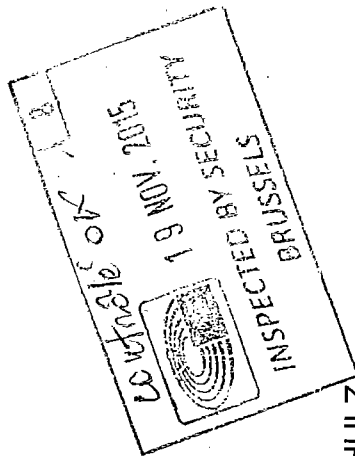
Jim CLOOS

Directeur général adjoint



CONSILIUM

PE - COURRIER EP - ENTRÉE
19. 11. 2015
N°



Monsieur Martin SCHULZ
Président du Parlement européen
aux bons soins de Mme F. RATTI
Secrétaire générale adjointe
Plateau du Kirchberg
L 2929 Luxembourg